



Adoptez l'éco-attitude  
N'imprimez ce document que si c'est nécessaire



Bulletin d'information

mars 2023

## Une Première mondiale : BNP Paribas assignée en justice pour sa « contribution » au changement climatique.

Dans le monde d'avant les banques contribuaient fortement au réchauffement de la planète et continuaient de le faire sans jamais avoir de compte à rendre. Ce temps est révolu...

Un seul chiffre suffit à comprendre l'ampleur du désastre : les banques françaises ont alloué plus de 350 milliards de dollars aux énergies fossiles entre 2016 et 2021, dont 130 milliards aux 100 entreprises développant le plus de nouveaux projets d'énergies fossiles. Tout cela après la signature, le 12 décembre 2015, de l'Accord de Paris à l'issue de la COP21...



**Avant d'en revenir à BNP, remettons-nous dans le contexte afin de comprendre cette assignation :**

L'Agence Internationale de l'Energie (AIE) a déclaré en 2021 que "l'objectif de zéro émission nette d'ici à 2050 (auquel 44 des 60 banques concernées par ce rapport se sont engagées) n'autorise "aucun nouveau champ pétrolier ou gazier".

Ensuite, Il faut savoir que « pour conserver 50% de chance d'arriver à une température de +1.5 °C, 90 % du charbon et 60 % du pétrole et du gaz connus doivent rester dans le sol ». C'est une certitude, pour atteindre la neutralité carbone en 2050, la seule solution est de mettre fin à notre dépendance aux énergies fossiles. Pourtant, Les banques ont, partout dans le monde, massivement soutenu les entreprises qui font le plus pour ouvrir de nouveaux champs pétroliers et gaziers. Etonnant...

**Autrement Solidaires National** : Sandra Dellarocca (MED, membre CSEC) 06 78 29 11 14, Pascale Dorche ( GPSE, membre CSEC) 06 45 03 44 05, Thierry Cornu (Siège Opé.) 06 64 98 45 24, Isabelle Marro (MED) 06 47 41 91 06, Gilles Bacquet (NO) 06 78 47 48 04, Laurence Bonnat (Siège Opé.) 06 98 43 23 42, Frédéric Bureau (NO) 06 85 03 98 31, Franck Lecomte (NO) 06 80 50 77 55, Sophie Godalisse (MED) 06 62 37 98 73, Sylvie Perron (OUEST) 07 67 17 36 41, Isabelle Joncour-Danel (GPNO) 06 15 46 92 70, Soraya Baali (Siège opérationnel) 07 61 56 36 64, Laurent Fauconnier (GSO) 06.81.16.94.72, Isabelle Depecker (EST) 06.07.43.60.70, Kenny DEMARQUE (RAA) [contact@autrement-solidaires.fr](mailto:contact@autrement-solidaires.fr)



Les banques ont donc une responsabilité directe dans notre dépendance aux énergies fossiles qui contribue au changement climatique (rapports du GIEC), mais aussi indirectement aux guerres comme récemment en Ukraine.

**Une fois encore, les annonces en fanfare de neutralité carbone en 2050 faites en 2021 ont rapidement laissé la place au « jeu habituel du business » incompatible sous sa forme actuelle à l'action climatique.**

Certaines grandes entreprises, dont certaines grandes banques françaises, se sont donc essuyé les pieds sur l'Accord de Paris de 2015. Malgré les centaines d'alertes des scientifiques depuis la COP21 :

- ♣ Elles ont accordé **131 milliards de dollars de financement aux 100 entreprises** qui développent le plus de nouveaux projets d'énergies fossiles.
- ♣ Elles font de la France le **3e pays à soutenir le plus le développement des énergies fossiles**, derrière les États-Unis et la Chine.
- ♣ La place de Paris représente le **1er soutien de l'Union européenne à l'industrie des énergies fossiles**, et talonne de très près celle de Londres. 87 % de ces capitaux proviennent de seulement 3 banques : BNP Paribas, Société Générale et Crédit Agricole.

**Le Crédit Agricole est le 4ème banquier de Gazprom depuis 2018, et premier de Total (2022).**

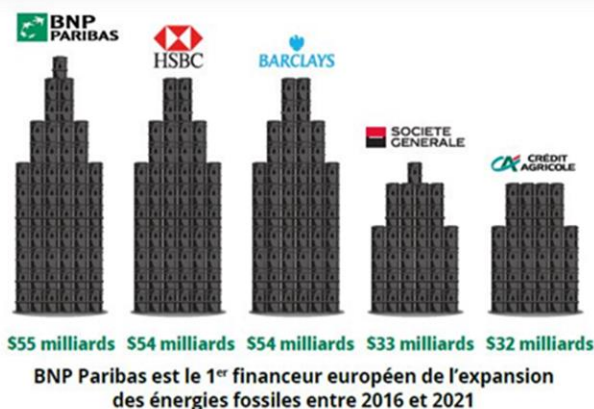
Mention spéciale à BNP Paribas, qui se distingue par sa place de 5e financeur mondial du développement des énergies fossiles, juste derrière 4 banques américaines....

**Face à sa « contribution significative aux dérèglements climatiques », les associations assignent BNP Paribas afin que la banque mette fin à ses soutiens financiers aux nouveaux projets d'énergies fossiles et adopte un plan de sortie du pétrole et du gaz.** Ce procès est historique car c'est le premier contentieux climatique au monde visant une banque privée. Les autres regardent avec attention et inquiétude...

Cette action en justice historique s'inscrit dans un mouvement mondial de contentieux qui visent à mettre les principaux acteurs du chaos climatique face à leurs responsabilités légales.

BNP Paribas est le premier financeur mondial des 8 majors pétro-gazières européennes et nord-américaines, à elles seules impliquées dans plus de 200 nouveaux projets d'énergies fossiles aux quatre coins du monde, dont plusieurs sont elles-mêmes visées par des contentieux climatiques visant à aligner leurs activités avec l'objectif de limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C.

Espérons que, d'ici le prochain article, LCL aura publié son bilan carbone, et donc que nous saurons précisément pourquoi le 3<sup>ème</sup> boost de l'accord participation n'a pas été atteint...



Source : Banking on Climate Chaos – Fossil Fuel Finance Report 2022



Parce que la solidarité n'est plus une option



[autrement-solidaires.fr](http://autrement-solidaires.fr)

AS'dhérez !



Contactez-nous